

Image not found or type unknown



Cyclone dean a la martinique

Par **plstico_old**, le **27/09/2007** à **01:45**

Bonjour,
Je construis une maison (non finie) à la Martinique. Cyclone DEAN : l'arbre du voisin tombe sur mon chantier : 8000 € de dégât. Je n'ai pas d'assurance (maison non finie) et l'assurance du voisin ne veut pas prendre en compte les dégâts...
Merci de votre réponse.
pls@plsinfo.com